

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23646**

Intitulé

Opérateur de production au sol de fret ferroviaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Société nationale des chemins de fer français (SNCF Fret)	Responsable du pôle métiers et compétences

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

311 Transports, manutention, magasinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Opérateur de production au sol de fret ferroviaire exerce son métier au sein d'une Plateforme Fret. Il contribue à la satisfaction des clients en garantissant le respect des délais d'acheminement et la sécurité des marchandises confiées au transport. Pour ce faire, il assure les opérations liées à la manœuvre de formation des trains, ainsi qu'à celles liées à la reconnaissance de l'aptitude au transport des wagons. En transmettant en temps réel les bonnes informations relatives aux étapes d'acheminement des wagons, il contribue également à la qualité de la facturation.

Liste des activités visées:

- 1.Préparation de l'activité journalière de fret qui lui est confiée par le service production
- 2.Réalisation de l'activité de fret : manœuvre, formation et organisation des prestations de transport de marchandises
- 3.Sécurité ferroviaire de la circulation, des personnes et des biens
- 4.Relation client - Qualité
- 5.Communication -Management

Les capacités attestées par la certification sont les suivantes:

- Appliquer avec maîtrise les principes de prévention des risques inhérents à son activité : risques ferroviaires, électriques, de co-activité, etc.,
- Prendre les mesures adaptées pour prévenir ces risques : utilisation des EPI, respect des procédures de sécurité, etc.,
- Réaliser les opérations de manœuvre et formation de trains de fret,
- Prendre les mesures permettant de garantir la sécurité des circulations de trains de fret : freinage, visibilité (signalisation arrière), reconnaissance de l'aptitude au transport, etc.,
- Analyser, anticiper et prendre des décisions en temps réel, notamment en situation perturbée,
- Identifier les interlocuteurs de son environnement professionnel,
- Appliquer les langages et codes appropriés en fonction de l'interlocuteur, des outils et procédures de communication, à l'écrit comme à l'oral,
- Apprécier et vérifier la fiabilité et la pertinence des informations reçues,
- Gérer son stress.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Transport par fer

- Agent de manœuvre du réseau ferré
- Agent de desserte du réseau ferré
- Agent d'accompagnement
- Reconnaisseur
- Opérateur de desserte

Codes des fiches ROME les plus proches :

N4403 : Manœuvre du réseau ferré

Réglementation d'activités :

L'exercice de l'emploi du métier d'Opérateur de production au sol de fret ferroviaire nécessite de répondre à un certain nombre d'exigences règlementaires du Code du Travail et à des arrêtés et normes européennes. En effet, l'arrêté du 30 juillet 2003 relatif « aux conditions d'aptitude physique et professionnelle et à la formation du personnel habilité à l'exercice de fonctions de sécurité sur le réseau ferré national » prévoit que l'Opérateur de production au sol de fret ferroviaire doit :

- d'une part, satisfaire à des conditions d'aptitude physique et psychologique
- d'autre part, être habilité à l'exercice de fonctions de sécurité sur le réseau ferré

Les fonctions de sécurité qu'il exerce sont décrites en annexe dudit arrêté :

- Annexe 2 : Conditions d'aptitude à la fonction d'agent d'accompagnement
- Annexe 3 : Conditions d'aptitude aux fonctions d'agent-formation, de chef de la manœuvre, d'agent de desserte et de chef de service
- Annexe 4 : Conditions d'aptitude à la fonction de reconnaisseur

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Par la voie de la formation, la certification est obtenue selon les modalités suivantes : mise en situation reconstituée (maquette), études de cas pratiques et vérification des connaissances et savoirs, notamment procéduraux.

Par la voie de la VAE, la certification peut être obtenue par le candidat, sur la base d'une mise en situation professionnelle et d'un dossier de preuves étudiés par un jury qui validera en totalité ou partiellement les compétences acquises.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> · Le Président du jury : Responsable du Pôle de Pilotage de la Formation Fret SNCF, · Le Responsable de la Division Métiers Accompagnement des Projets ou son adjoint, · Un expert Métiers de NAVILAND CARGO ou VFLI, · Un référent pédagogique en charge de la conception de la formation des Opérateurs de production au sol de fret ferroviaire, · Un dirigeant de proximité d'une plateforme Fret SNCF, en charge du management d'une équipe d'Opérateurs de production au sol de fret ferroviaire, · Le Responsable du Campus Fret de CLICHY
En contrat d'apprentissage	X	<ul style="list-style-type: none"> · Le Président du jury : Responsable du Pôle de Pilotage de la Formation Fret SNCF, · Le Responsable de la Division Métiers Accompagnement des Projets ou son adjoint, · Un expert Métiers de NAVILAND CARGO ou VFLI, · Un référent pédagogique en charge de la conception de la formation des Opérateurs de production au sol de fret ferroviaire, · Un dirigeant de proximité d'une plateforme Fret SNCF, en charge du management d'une équipe d'Opérateurs de production au sol de fret ferroviaire, · Le Responsable du Campus Fret de CLICHY
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> · Le Président du jury : Responsable du Pôle de Pilotage de la Formation Fret SNCF, · Le Responsable de la Division Métiers Accompagnement des Projets ou son adjoint, · Un expert Métiers de NAVILAND CARGO ou VFLI, · Un référent pédagogique en charge de la conception de la formation des Opérateurs de production au sol de fret ferroviaire, · Un dirigeant de proximité d'une plateforme Fret SNCF, en charge du management d'une équipe d'Opérateurs de production au sol de fret ferroviaire, · Le Responsable du Campus Fret de CLICHY
En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none"> · Le Président du jury : Responsable du Pôle de Pilotage de la Formation Fret SNCF, · Le Responsable de la Division Métiers Accompagnement des Projets ou son adjoint, · Un expert Métiers de NAVILAND CARGO ou VFLI, · Un référent pédagogique en charge de la conception de la formation des Opérateurs de production au sol de fret ferroviaire, · Un dirigeant de proximité d'une plateforme Fret SNCF, en charge du management d'une équipe d'Opérateurs de production au sol de fret ferroviaire, · Le Responsable du Campus Fret de CLICHY

Par candidature individuelle	X	<ul style="list-style-type: none"> · Le Président du jury : Responsable du Pôle de Pilotage de la Formation Fret SNCF, · Le Responsable de la Division Métiers Accompagnement des Projets ou son adjoint, · Un expert Métiers de NAVILAND CARGO ou VFLI, · Un référent pédagogique en charge de la conception de la formation des Opérateurs de production au sol de fret ferroviaire, · Un dirigeant de proximité d'une plateforme Fret SNCF, en charge du management d'une équipe d'Opérateurs de production au sol de fret ferroviaire, · Le Responsable du Campus Fret de CLICHY
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	<ul style="list-style-type: none"> · Le Président du jury : Responsable du Pôle de Pilotage de la Formation Fret SNCF, · Le Responsable de la Division Métiers Accompagnement des Projets ou son adjoint, · Un expert Métiers de NAVILAND CARGO ou VFLI, · Un référent pédagogique en charge de la conception de la formation des Opérateurs de production au sol de fret ferroviaire, · Un dirigeant de proximité d'une plateforme Fret SNCF, en charge du management d'une équipe d'Opérateurs de production au sol de fret ferroviaire, · Le Responsable du Campus Fret de CLICHY

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Opérateur de production au sol de fret ferroviaire" avec effet au 20 mai 2011, jusqu'au 25 juillet 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 100 personnes par an sont formées pour tenir un emploi d'Opérateur de production au sol de fret ferroviaire

Autres sources d'information :

<http://www.sncf.com/fr/partenaires/fret-ferroviaire>

<http://www.sncf.com>

Lieu(x) de certification :

Société nationale des chemins de fer français (SNCF Fret) : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [Clichy-La-Garenne]

Pôle de Pilotage de la Formation Fret SNCF

24 rue Villeneuve

92 583 CLICHY LA GARENNE CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Campus Fret de Fret SNCF

24 rue Villeneuve

92 583 CLICHY LA GARENNE CEDEX

Historique de la certification :